

Communiqué de presse

POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT DU PROJET ÉOLIEN EN MER DE DUNKERQUE ET DE SON RACCORDEMENT ELECTRIQUE SUITE AU DEBAT PUBLIC

Dunkerque, lundi 10 mai 2021 _ La société Eoliennes en Mer de Dunkerque (EMD) pour le parc éolien en mer ainsi que RTE (Réseau de Transport d'Electricité) pour le raccordement au réseau électrique terrestre, ont annoncé leur décision de poursuivre le développement du projet de parc éolien en mer au large de Dunkerque. Cette décision a été prise au terme du débat public mené entre le 14 septembre et le 20 décembre 2020 par la Commission particulière du débat public (CPDP).

Le projet de parc éolien en mer de Dunkerque a été attribué en juin 2019 par l'Etat au consortium EMD constitué d'EDF Renouvelables, Enbridge Éolien France S.à r.l., filiale d'Enbridge Inc., et innogy (actuellement RWE Renewables, en tant que successeur). D'une capacité maximale de 600 MW, le projet contribue à répondre aux objectifs de la transition énergétique du gouvernement français d'atteindre 40 % de production d'électricité renouvelable d'ici 2030. Il produira, à l'horizon 2027, une électricité décarbonée équivalente à la consommation annuelle de près d'un million d'habitants, soit un tiers de la population du département du Nord.

En février 2021, la CPDP désignée par la Commission nationale du débat public (CNDP) a publié son bilan du débat et ses recommandations à l'attention des maîtres d'ouvrage du projet éolien en mer de Dunkerque. EMD, maître d'ouvrage du parc éolien en mer, et RTE, maître d'ouvrage du raccordement électrique du parc, ont pris connaissance de ces conclusions et ont conjointement décidé de poursuivre le développement du projet.

Les échanges lors des neuf réunions du débat public qui ont accueilli 1 100 participants locaux, ainsi que les nombreuses contributions sur le site internet dédié, ont permis de mesurer les attentes du territoire ainsi que certains points d'attention relatifs au projet.

Le développement du projet éolien en mer se poursuivra conformément aux engagements suivants :

- **Conduire une démarche continue d'information et de participation avec la population locale et l'ensemble des parties prenantes françaises et belges** durant toute la durée de vie du projet, incluant les phases d'autorisation, de construction et d'exploitation. Cette concertation sera réalisée sur 5 thématiques (biodiversité et environnement, économie et emploi, usage de la mer, pêche professionnelle et cultures marines, tourisme), aux travers notamment de groupes de travail, de réunions publiques et d'une plateforme numérique d'échange ;
- **Renforcer les mesures en faveur de la biodiversité** : Une étude d'impact environnemental sera réalisée avec l'expertise des associations naturalistes (GoN, Le Clipon, FNE) et avec l'Institut royal de Sciences naturelles de Belgique. Un radar de détection de l'avifaune sera par ailleurs, installé prochainement sur le port de

Dunkerque. Les études d'impact et les mesures environnementales seront partagées avec le public et les associations.

- **Veiller à l'intégration paysagère** : L'implantation des premières éoliennes a été reculée de 9 km à 11,4 km des communes littorales à l'est de Dunkerque, soit un éloignement augmenté de plus de 25% par rapport à la zone d'implantation proposée à l'appel d'offre.
- **Positionner le projet au cœur des développements économique, industriel, maritime et touristique du Dunkerquois.**

Le projet de parc éolien en mer de Dunkerque mobilisera, en phase de construction, 850 emplois directs et plus de 3 fois plus d'emplois indirects et induits en France et en Europe. En phase d'exploitation, une cinquantaine d'emplois locaux directs et pérennes sera créée pour la future base de maintenance, dont l'installation est prévue sur le Grand Port Maritime de Dunkerque, Quai des Monitors.

Constitué d'un nombre maximum de 46 éoliennes implantées dans une zone de moins de 50 km², sur un site qui bénéficie de vents forts et réguliers, ce projet de parc éolien en mer de Dunkerque présente un coût de l'électricité très compétitif de 44€/MWh.

L'électricité produite sera acheminée sur le réseau RTE via une liaison électrique de 20 à 25 km qui reliera un poste électrique en mer, regroupant les câbles électriques des éoliennes installées par EMD, à un poste électrique à terre.

EMD et RTE prévoient de déposer leurs demandes d'autorisation au second semestre 2021. Une phase de concertation continue, placée sous l'égide d'un garant nommé par la CNDP, se mettra en place jusqu'à une enquête publique, envisagée au second semestre 2022.

Au nom de la société Eoliennes en Mer de Dunkerque, **Bruno Bensasson, Directeur Exécutif du Groupe EDF en charge du pôle énergies renouvelables et Président-directeur général d'EDF Renouvelables**, a déclaré : *« Le Groupe EDF est pleinement engagé pour atteindre des objectifs de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie fixés par le gouvernement. Premier acteur de l'éolien en mer en France avec 4 projets remportés sur les 6 attribués par l'Etat et dont 3 sont en construction aujourd'hui, EDF a pour ambition de développer significativement cette technologie. Les équipes d'EMD dédiées au projet du parc éolien au large Dunkerque sont mobilisées aux côtés des acteurs du territoire et des riverains afin de faire de ce projet économique, écologique et social une vitrine de la transition énergétique pour le territoire dunkerquois. Il s'inscrit pleinement dans la stratégie CAP 2030 d'EDF qui vise à doubler de 28 à 60 GW nets ses capacités installées entre 2015 et 2030. »*.

Xavier Piechaczyk, Président du Directoire de RTE, a déclaré : *« RTE devient un opérateur industriel maritime central. Garant de la solidarité électrique du pays, son rôle est d'apporter à chaque instant, au moment où elle est produite, une électricité décarbonée partout où elle est nécessaire. Il raccorde et accompagne les 15 projets français d'éolien en mer. Pour ce faire, RTE est un aménageur à l'écoute des populations, au service des territoires, qui insère ses projets en limitant leur empreinte. »*.

Pour en savoir plus sur le projet du parc éolien de Dunkerque consultez notre site dédié : <https://parc-eolien-en-mer-de-dunkerque.fr/> et sur son raccordement électrique <https://www.rte-france.com/raccordement-dunkerque>

A propos d'EDF Renewables

EDF Renewables est un leader international de la production d'électricité renouvelable avec une capacité installée éolienne et solaire de 13,8 GW bruts dans le monde. Majoritairement présent en Europe et en Amérique du Nord, EDF Renewables poursuit son développement en prenant position sur des marchés émergents prometteurs tels que : le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Afrique du Sud et le Moyen-Orient. Historiquement active dans l'éolien terrestre et le photovoltaïque, la Société se positionne aujourd'hui fortement sur l'éolien en mer et sur des technologies nouvelles comme le stockage d'énergie. EDF Renewables assure le développement et la construction de projets d'énergie renouvelable ainsi que leur exploitation-maintenance. EDF Renewables est une filiale du groupe EDF.

Pour plus d'information : www.edf-renouvelables.com

Suivez-nous sur LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/edf-renouvelables> et sur Twitter @EDF_RE en français et @EDF_Renewables en anglais.

À propos d'ENBRIDGE INC.

Enbridge Inc. est l'une des plus importantes sociétés d'infrastructures énergétiques en Amérique du Nord. Nous livrons en toute sécurité et avec fiabilité l'énergie qui alimente la qualité de vie des gens. Nos principales entreprises englobent le secteur Oléoducs, qui transporte près de 25 % du pétrole brut produit en Amérique du Nord, le secteur Transport de gaz et services intermédiaires, qui achemine environ 20 % du gaz naturel consommé aux États-Unis ainsi que le secteur Distribution et stockage de gaz, qui dessert près de 3,8 millions de clients du marché de détail en Ontario et au Québec, et le secteur Production d'énergie renouvelable, qui produit environ 1 763 MW (capacité nette) d'énergie renouvelable en Amérique du Nord et en Europe. Les actions ordinaires de la société sont inscrites à la cote des bourses de Toronto et de New York sous le symbole ENB.

Pour un complément d'information : www.enbridge.com

A propos de RWE

RWE Renewables est l'une des sociétés leaders mondiales dans le domaine des énergies renouvelables. Avec environ 3 500 employés, l'entreprise dispose de parcs éoliens terrestres et en mer, de centrales photovoltaïques et d'installations de stockage d'énergie d'une capacité combinée d'environ 9 gigawatts. RWE Renewables est le moteur de l'expansion des énergies renouvelables dans plus de 15 pays sur quatre continents. D'ici à la fin de 2022, RWE s'est fixé pour objectif d'investir 5 milliards d'euros nets dans les énergies renouvelables et de porter son portefeuille d'énergies renouvelables à une capacité nette de 13 gigawatts. Au-delà, l'entreprise prévoit de poursuivre son expansion dans le domaine de l'énergie éolienne et solaire. L'accent est mis sur les Amériques, les principaux marchés d'Europe et la région Asie-Pacifique.

A propos de RTE

RTE, Réseau de Transport d'Électricité, est une entreprise de service. Notre mission fondamentale est d'assurer à tous nos clients l'accès à une alimentation électrique économique, sûre et propre. RTE connecte ses clients par une infrastructure adaptée et leur fournit tous les outils et services qui leur permettent d'en tirer parti pour répondre à leurs besoins, dans un souci d'efficacité économique, de respect de l'environnement et de sécurité d'approvisionnement en énergie. À cet effet, RTE exploite, maintient et développe le réseau à haute et très haute tension. Il est le garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique. RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité ou industriels directement raccordés au réseau de transport. 105 000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 50 lignes transfrontalières connectent le réseau français à 33 pays européens, offrant ainsi des opportunités d'échanges d'électricité essentiels pour l'optimisation économique du système électrique. RTE emploie 9 000 salariés.

Pour plus d'information : <https://www.rte-france.com> - @RTE_nord

■ CONTACTS PRESSE

EDF Renouvelables :

Manon de Cassini-Hérail • tél. : +33 (0)1 40 90 48 22 • courriel : manon.decassini-herail@edf-re.fr

Enbridge :

Mandy Dinning • courriel : media@enbridge.com

RTE :

Anne-Sophie Pinon • tél. : +33 (0)7 62 44 67 06 • anne-sophie.pinon@rte-france.com

Anais Thevenet • tél. : +33 (0)7 62 20 08 49 • anais.thevenet@rte-france.com

Avertissement concernant les informations prospectives d'Enbridge

Des informations prospectives, ou déclarations prospectives, sont incluses dans le présent communiqué de presse afin de fournir des renseignements sur Enbridge, ses filiales et ses sociétés affiliées, notamment l'évaluation par la direction des futurs projets et activités d'Enbridge, de ses filiales et de ses sociétés affiliées. Ces renseignements ne sont pas nécessairement pertinents à d'autres fins. Généralement, les déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de mots comme « anticiper », « s'attendre à », « projeter », « estimer », « prévoir », « planifier », « avoir l'intention de », « cibler », « croire », « probable » et autres termes du genre qui laissent entendre la possibilité de résultats futurs ou certaines perspectives. Les informations ou déclarations prospectives incluses dans ce communiqué de presse comprennent, entre autres, les déclarations relatives au projet éolien offshore de Dunkerque (le « Projet »), y compris ses priorités et ses avantages escomptés, les emplois prévus, les coûts prévus, les dates de construction et de mise en service et la capacité de production d'électricité prévue.

Bien qu'Enbridge estime que ces déclarations prospectives soient raisonnables compte tenu des renseignements disponibles à la date à laquelle ces déclarations ont été établies et des procédés utilisés pour les formuler, ces déclarations ne sont pas des garanties de rendement futur et les lecteurs sont invités à faire preuve de prudence en ne se fiant pas outre mesure aux déclarations prospectives. De par leur nature, ces déclarations s'appuient sur diverses hypothèses et tiennent compte de risques, connus et inconnus, d'incertitudes et d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats réels, les niveaux d'activité et les réalisations diffèrent considérablement de ce qui est exprimé ou sous-entendu dans ces déclarations. Les hypothèses relatives à l'offre et à la demande prévues d'énergie, ainsi que des prix de celle-ci, sont importantes et sous-tendent toutes les déclarations prospectives car elles peuvent avoir une incidence sur les niveaux actuels et futurs de la demande pour les services d'Enbridge et pour le projet. Par ailleurs, les taux de change, l'inflation, les taux d'intérêt et la pandémie de COVID-19 ont une incidence sur le contexte économique et opérationnel dans lequel Enbridge exerce ses activités et peuvent se répercuter sur les niveaux de demande à l'égard des services d'Enbridge, le Projet et le coût des intrants, et sont par conséquent indissociables de toutes les déclarations prospectives. En raison des interdépendances et de la corrélation entre ces facteurs macroéconomiques, il n'est pas possible de déterminer avec certitude l'incidence que pourrait avoir l'une ou l'autre de ces hypothèses sur une déclaration prospective donnée. Les hypothèses les plus pertinentes associées aux déclarations prospectives sur les projets annoncés et les projets en construction tels que le présent Projet, y compris les dates d'achèvement estimées et les dépenses d'investissement prévues sont les suivantes : la pandémie de COVID-19, sa durée et ses répercussions, l'incidence des approbations gouvernementales et réglementaires et de la clientèle concernant la construction, la mise en service et les régimes de recouvrement des coûts, la disponibilité et le prix de la main-d'œuvre et des matériaux de construction, les effets de l'inflation et des taux de change sur les coûts de la main-d'œuvre et des matériaux, l'incidence des taux d'intérêt sur les coûts d'emprunt, l'incidence des conditions météorologiques et la capacité de nos coentreprises à réaliser et à financer les projets proposés (notamment le présent Projet).

Les déclarations prospectives d'Enbridge sont assujetties à des risques et à des incertitudes, entre autres, les risques et les incertitudes dont il est question dans le présent communiqué de presse et dans les autres documents déposés par d'Enbridge auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada et des États-Unis. Il est impossible d'établir avec précision l'incidence de l'un ou l'autre de ces risques, incertitudes ou facteurs sur une déclaration prospective particulière étant donné que ces éléments sont interdépendants et que le plan d'action futur d'Enbridge dépend de l'évaluation par la direction de l'ensemble des renseignements connus à un moment ou à un autre. Sauf dans la mesure prévue par les lois en vigueur, Enbridge n'assume aucune obligation de mettre à jour publiquement ou de réviser les déclarations prospectives figurant dans ce communiqué de presse ou encore en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Toute déclaration prospective ultérieure, écrite ou verbale, attribuable à Enbridge ou à quiconque agissant au nom d'Enbridge, doit être expressément et entièrement considérée selon ces mises en garde.